

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES

La Société compose avec certains éléments spécifiques qui ont une incidence positive ou négative sur ses résultats d'exploitation. Nous croyons qu'il est pertinent d'informer les lecteurs de leur existence, car ils permettent de mieux mesurer la performance et de comparer les résultats d'exploitation et la liquidité de la Société de façon analogue entre les périodes nonobstant ces éléments spécifiques. La Direction croit que ces éléments spécifiques ne sont pas nécessairement le reflet de ses opérations régulières quant à la mesure et à la comparaison de sa performance et de ses perspectives futures. Notre définition des éléments spécifiques peut différer de celle d'autres sociétés et certains d'entre eux peuvent survenir de nouveau dans le futur et pourraient réduire nos liquidités disponibles.

Les éléments spécifiques incluent, notamment et de façon non exhaustive, les baisses (reprises) de valeur d'actifs, les frais ou gains de restructuration, les pertes sur le refinancement et le rachat de la dette à long terme, les renversements ou provisions d'actifs d'impôts futurs, les primes payées sur rachat de dette à long terme, les gains ou pertes sur cession ou acquisition d'unités d'exploitation, les gains ou pertes sur la part des résultats des entreprises associées et des coentreprises, les gains ou pertes non réalisés sur des instruments financiers pour lesquels la comptabilité de couverture ne peut s'appliquer, les gains ou pertes non réalisés sur des swaps de taux d'intérêt, les gains ou pertes de change sur la dette à long terme et les instruments financiers, les éléments spécifiques inclus dans les activités abandonnées et tout autre élément significatif de nature inhabituelle ou non récurrente.

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES INCLUS DANS LE BÉNÉFICE D'EXPLOITATION ET DANS LE BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

La Société a enregistré les éléments spécifiques suivants durant les premiers trimestres de 2018 et de 2017 :

GAIN SUR ACQUISITIONS, CESSIONS ET AUTRES

Au premier trimestre de 2018, le secteur de l'emballage carton-caisse a conclu la vente du bâtiment et du terrain de son usine de Maspeth, dans l'État de New York, et a généré un gain de 66 M\$, déduction faite des charges relatives aux obligations liées à la mise hors service des immobilisations de 2 M\$.

FRAIS DE RESTRUCTURATION

Au premier trimestre de 2017, le secteur du Carton plat Europe a enregistré des frais de restructuration de 1 M\$ à la suite de la réorganisation de ses activités de vente.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au premier trimestre de 2018, la Société a enregistré une perte non réalisée de 4 M\$, comparativement à un gain non réalisé de 4 M\$ pour la même période de 2017 sur des instruments financiers qui ne sont pas désignés aux fins de la comptabilité de couverture.

GAIN DE CHANGE SUR LA DETTE À LONG TERME ET SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au premier trimestre de 2018, la Société a enregistré un gain de 1 M\$ sur sa dette libellée en dollars américains et sur les instruments financiers connexes comparativement à un gain de 8 M\$ pour la même période de 2017. Ce montant inclut un gain de 1 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à un gain de 5 M\$ pour la même période de 2017, sur des contrats de change non désignés à titre de comptabilité de couverture. Au premier trimestre de 2017, cela inclut également un gain de 3 M\$ sur notre dette à long terme en dollars américains, déduction faite des activités de couverture des investissements nets et des contrats de change désignés comme instruments de couverture, si applicable.

GAIN SUR RÉÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DE PLACEMENTS ET PART DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

2018

Au premier trimestre de 2018, notre secteur du carton plat en Europe a complété l'acquisition de PAC Service S.p.A. et a comptabilisé un gain de 5 M\$ sur la réévaluation de sa participation. Cet élément est présenté au poste « Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements » dans l'état des résultats consolidés.

2017

Le 18 janvier 2017, Boralex a émis des actions ordinaires pour financer partiellement l'acquisition de la participation d'Enercon Canada Inc. dans le parc éolien *Niagara Region Wind Farm*. Notre participation dans l'actionnariat de Boralex a diminué pour s'établir à 17,37 %, occasionnant pour la Société un gain sur dilution de 15 M\$ qui est présenté au poste « Part des résultats des entreprises associées et des coentreprises » dans l'état des résultats consolidés.

Le 10 mars 2017, Boralex a annoncé la nomination d'un nouveau président du conseil d'administration. Cette modification de la composition du conseil, combinée à la diminution de notre participation discutée ci-dessus, a entraîné la perte d'influence notable de la Société sur Boralex. Notre investissement dans Boralex était donc considéré comme un actif financier disponible à la vente, présenté dans les « Autres actifs », et non plus comme une participation dans une entreprise associée. Par conséquent, notre investissement dans Boralex a été réévalué à la juste valeur le 10 mars 2017 et nous avons enregistré un gain de 155 M\$. Parallèlement, les autres éléments de la perte globale de Boralex, totalisant 10 M\$ et inclus dans notre bilan consolidé, ont été reclassés au bénéfice net. Ces deux éléments sont présentés au poste « Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements » dans l'état des résultats consolidés. La réévaluation ultérieure de la juste valeur de ce placement a été comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à la vente du placement.

La Société a également enregistré sa part de 1 M\$ sur un gain non réalisé sur des instruments financiers qui ne sont pas désignés aux fins de la comptabilité de couverture relativement à son entreprise associée Greenpac.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Afin de fournir plus de renseignements en vue d'évaluer la performance de Société, l'information financière incluse dans cette section renferme des données qui ne sont pas des mesures de performance définies par les normes IFRS (« mesures non conformes aux IFRS »), qui sont également calculées sur une base ajustée afin d'exclure les éléments spécifiques. Nous croyons que le fait de fournir certaines mesures clés de performance ainsi que des mesures non conformes aux IFRS est utile aussi bien pour la Direction que les investisseurs car elles fournissent des renseignements additionnels afin de mesurer la performance et la situation financière de la Société. Cela ajoute également de la transparence et de la clarté à l'information financière. Les mesures non conformes aux IFRS suivantes sont utilisées dans nos divulgations financières :

- Bénéfice d'exploitation avant amortissement (BEAA) : Utilisé afin d'évaluer la performance opérationnelle et la contribution de chaque secteur en excluant la charge d'amortissement. Le BEAA est largement utilisé par les investisseurs comme mesure afin d'évaluer la capacité d'une société à contracter et rembourser de la dette.
- BEAA ajusté : Utilisé afin de mesurer la performance opérationnelle et la contribution de chaque secteur sur une base comparable.
- Bénéfice d'exploitation ajusté : Utilisé afin de mesurer la performance opérationnelle de chaque secteur d'activité sur une base comparable.
- Bénéfice net ajusté : Utilisé afin de mesurer la performance financière sur une base consolidée et comparable.
- Flux de trésorerie disponibles ajustés : Utilisés afin de mesurer la capacité de générer des flux de trésorerie suffisants afin de respecter les engagements financiers et/ou d'engager des dépenses discrétionnaires, comme des rachats d'actions, une hausse des dividendes ou des investissements stratégiques.
- Ratio de la dette nette sur le BEAA ajusté : Utilisé pour mesurer la performance de la Société sur le crédit et d'évaluer le levier financier.
- Ratio pro-forma de la dette nette sur le BEAA ajusté : Utilisé afin de mesurer la performance de la Société sur la base du crédit et d'évaluer le levier financier sur une base comparative incluant les acquisitions et dispositions d'entreprises significatives, le cas échéant.

Les mesures non conformes aux IFRS proviennent essentiellement des états financiers consolidés mais n'ont pas de définition prescrite par les IFRS. Ces mesures comportent des limites sur une base analytique et ne doivent pas être considérées de façon isolée ou comme un substitut à une analyse de nos résultats divulgués conformément aux normes IFRS. De plus, nos définitions des mesures non conformes aux IFRS peuvent différer de celles d'autres sociétés. Toute modification ou reformulation peut avoir une incidence significative.

Le rapprochement du bénéfice (perte) d'exploitation au BEAA, au BEAA ajusté et au bénéfice (perte) d'exploitation ajusté est présenté par secteur dans les tableaux ci-dessous :

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2018						
(en millions de dollars canadiens)	Carton-caisse	Carton plat Europe	Produits spécialisés	Papiers tissu	Activités corporatives	Consolidé
Bénéfice (perte) d'exploitation	121	19	2	(2)	(28)	112
Amortissement	20	9	5	15	6	55
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement	141	28	7	13	(22)	167
Éléments spécifiques :						
Gain sur acquisitions, cessions et autres	(66)	—	—	—	—	(66)
Perte non réalisée sur instruments financiers dérivés	2	—	—	—	2	4
	(64)	—	—	—	2	(62)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement ajusté	77	28	7	13	(20)	105
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté	57	19	2	(2)	(26)	50

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2017						
(en millions de dollars canadiens)	Carton-caisse	Carton plat Europe	Produits spécialisés	Papiers tissu	Activités corporatives	Consolidé
Bénéfice (perte) d'exploitation	33	5	13	8	(28)	31
Amortissement	12	8	5	15	7	47
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement	45	13	18	23	(21)	78
Éléments spécifiques :						
Frais de restructuration	—	1	—	—	—	1
Gain non réalisé sur instruments financiers dérivés	—	—	—	—	(4)	(4)
	—	1	—	—	(4)	(3)
Bénéfice (perte) d'exploitation avant amortissement ajusté	45	14	18	23	(25)	75
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté	33	6	13	8	(32)	28

Le tableau suivant rapproche le bénéfice net, selon les IFRS, avec le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation ajusté ainsi que le bénéfice d'exploitation avant amortissement ajusté :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2018	2017
Bénéfice net pour la période attribuable aux actionnaires	61	161
Bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle	11	2
Charge d'impôts sur les résultats	24	27
Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements	(5)	(145)
Part des résultats des entreprises associées et des coentreprises	(1)	(28)
Gain de change sur la dette à long terme et sur les instruments financiers	(1)	(8)
Frais de financement et intérêts sur avantages du personnel	23	22
Bénéfice d'exploitation	112	31
Éléments spécifiques :		
Gain sur acquisitions, cessions et autres	(66)	—
Frais de restructuration	—	1
Perte (gain) non réalisé sur instruments financiers dérivés	4	(4)
	(62)	(3)
Bénéfice d'exploitation ajusté	50	28
Amortissement	55	47
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ajusté	105	75

Le tableau suivant rapproche le bénéfice net ainsi que le bénéfice net par action ordinaire, selon les IFRS, et le bénéfice net ajusté ainsi que le bénéfice net ajusté par action ordinaire :

	BÉNÉFICE NET		BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ¹	
	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars		Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)	2018	2017	2018	2017
Selon les IFRS	61	161	0,65 \$	1,70 \$
Éléments spécifiques :				
Gain sur acquisitions, cessions et autres	(66)	—	(0,51) \$	—
Frais de restructuration	—	1	—	0,01 \$
Perte (gain) non réalisé sur instruments financiers dérivés	4	(4)	0,03 \$	(0,03) \$
Gain de change sur la dette à long terme et sur les instruments financiers	(1)	(8)	(0,01) \$	(0,08) \$
Gain sur réévaluation à la juste valeur de placements	(5)	(145)	(0,03) \$	(1,33) \$
Part des résultats des entreprises associées et des coentreprises	—	(16)	—	(0,14) \$
Effet d'impôt sur les éléments spécifiques, autres ajustements relatifs à l'impôt et attribuable aux actionnaires sans contrôle ¹	19	23	—	—
	(49)	(149)	(0,52) \$	(1,57) \$
Ajusté	12	12	0,13 \$	0,13 \$

¹ Les éléments spécifiques par action ordinaire sont calculés sur une base après impôt et excluant la portion attribuable aux actionnaires sans contrôle. Les montants par action de la ligne « Effet d'impôt sur les éléments spécifiques, autres ajustements relatifs à l'impôt et attribuable aux actionnaires sans contrôle » incluent seulement l'effet des ajustements d'impôt.

Le tableau suivant rapproche les flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités d'exploitation et le bénéfice d'exploitation ainsi que le bénéfice d'exploitation avant amortissement :

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2018	2017
(en millions de dollars canadiens)		
Flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités d'exploitation	38	(6)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	31	39
Amortissement	(55)	(47)
Impôts payés nets (reçus)	(3)	5
Frais de financement nets payés	37	38
Gain sur acquisitions, cessions et autres	66	—
Gain (perte) non réalisé sur instruments financiers dérivés	(4)	4
Dividendes reçus, avantages du personnel et autres	2	(2)
Bénéfice d'exploitation	112	31
Amortissement	55	47
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	167	78

Le tableau suivant rapproche les flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités d'exploitation et les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation (excluant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement) ainsi que les flux de trésorerie ajustés générés par les activités d'exploitation. Il rapproche également les flux de trésorerie ajustés générés par les activités d'exploitation aux flux de trésorerie ajustés disponibles, calculés également sur la base par action ordinaire.

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire et les nombres d'actions ordinaires)</i>		
Flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités d'exploitation	38	(6)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	31	39
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation (excluant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement)	69	33
Éléments spécifiques, après déduction des impôts exigibles s'il y a lieu :		
Frais de restructuration	—	1
Flux de trésorerie ajustés générés par les activités d'exploitation	69	34
Dépenses en capital et autres actifs ¹ et paiements en vertu de contrats de location-financement, déduction faite des dispositions de 81 M\$ au T1 2018	(9)	(64)
Dividendes payés aux actionnaires de la Société	(4)	(4)
Flux de trésorerie ajustés disponibles	56	(34)
Flux de trésorerie ajustés disponibles par action ordinaire	0,59 \$	(0,36) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	95 013 041	94 554 104

¹ Excluant la hausse des investissements

Le tableau suivant rapproche la dette totale et la dette nette et le ratio de dette nette sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement ajusté (BEAA ajusté) :

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Dette à long terme	1 582	1 517
Partie à court terme de la dette à long terme	66	59
Emprunts et avances bancaires	23	35
Dette totale	1 671	1 611
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie (incluant la trésorerie réservée de 25 M\$ en 2018)	137	89
Dette nette	1 534	1 522
BEAA ajusté (douze derniers mois)	423	393
Ratio Dette nette / BEAA ajusté	3,6	3,9
Ratio Dette nette / BEAA ajusté sur une base pro-forma¹	3,6	3,6

¹ Sur une base pro forma pour inclure les regroupements d'entreprises de 2017 et de 2018 sur une base des douze derniers mois.